



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France

Deloitte.

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Maisons du Monde S.A.

***Attestation des Commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de
l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif
au montant global des rémunérations versées aux
personnes les mieux rémunérées pour l'exercice
clos le 31 décembre 2019***

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
Maisons du Monde S.A.
Lieu-dit Le Portereau - 44120 Vertou
Ce rapport contient 4 pages



KPMG Audit
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
France



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Maisons du Monde S.A.

Siège social : Lieu-dit Le Portereau - 44120 Vertou
Capital social : € 146 583 736,56

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Maisons du Monde S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président du Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Maisons du Monde S.A.
*Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées
dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au
montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux
rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
9 avril 2020*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1 628 478,03 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Nantes et Paris - La Défense, le 9 avril 2020

Les commissaires aux comptes

KPMG AUDIT
Département de KPMG S.A.

DELOITTE & ASSOCIES



Gwénaél CHEDALEUX

Jean Paul SEGURET

ATTESTATION DES REMUNERATIONS

Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de Commerce

Je soussigné, Peter Child, Président du Conseil d'Administration de la Société Maisons du Monde, Société Anonyme à Conseil d'Administration, ci-après dénommée Maisons du Monde SA, certifie que le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à la somme d'un million six cent vingt-huit mille quatre cent soixante-dix-huit euros et trois centimes (1.628.478,03€).

Fait à Vertou, le 25 mars 2020



Peter Child
Président du Conseil d'Administration
Maisons du Monde SA

MAISONS DU MONDE SA
Le Portereau - 44120 VERTOU
SA au capital de 146 583 736,56 €
793 906 728 R.C.S. NANTES - Siret 793 906 728 00027 - APE 7022Z